



Divorce separation deux ans

Par **touloeloise**, le **22/01/2018 à 22:53**

bonjour je connais un ami qui est separe depuis deux ans avec son ex. il pensait que le divorce serait prononce automatiquement. la cela fait deux ans et 2 mois mais son avocate lui a dit de patienter pour la date prononcee par le juge. pourquoi est ce aussi long svp ? alors que cela fait deux ans qu'ils sont separees. plus de vie commune. et pour le bien de tous le divorce doit etre prononce. a savoir que mme ne veut absolument pas pour l'embeter. je vous remercie par avance. cdt.

Par **citoyenalpha**, le **22/01/2018 à 23:23**

BonjourrrrrLe divorce c'est comme les antibiotiques ce n'est pas automatique.rnrnEn cas de désaccord entre les époux concernant la liquidation des biens le tribunal devra, avant de pouvoir prononcer le divorce, statuer sur les prétentions de chacun des époux concernant les biens.rnrnRestant à votre disposition

Par **touloeloise**, le **23/01/2018 à 00:48**

bonjour merci pour votre reponse. ils n'ont aucun bien. ils ont un enfant en commun.il desespere car c'est tres long au niveau du delai pour prononcer le divorce . deux ans ne suffisent plus mais la il a l'impression que cela n'avance pas.. sachant que ce n'est plus viable. n'y a-t-il pas des possibilites que le juge rende une reponse plus rapidement ??

Par **sweetgirl**, le **27/01/2018** à **00:18**

même cas .. sa fais 2ans qu'on est séparé et j'ai pas eu encore mon divorce je sais pas pour quoi c'est long comme ça ..ouuf

Par **amajuris**, le **27/01/2018** à **11:31**

Bonjour, un divorce même par altération définitive du lien conjugal n'est jamais automatique.
Voir ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10568>
Salutations